

LAMOTHE, Henri de, «Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord», dans *Le Tour du Monde*, 1875, p. 97-144. [TÉMOIGNAGE DE 1873]

Publiciste et administrateur colonial de la III<sup>e</sup> République, Lamothe est né à Metz (Lorraine) en 1843. Il explore le Canada et l'Amérique du Nord de 1873 à 1874. Il arrive au Canada muni des meilleures recommandations pour quelques-uns des personnages les plus en vue de la Confédération canadienne. Cela a été rendu possible grâce à l'intervention de Onésime Reclus.<sup>1</sup>

C'est Onésime Reclus, l'ami de Rameau de Saint-Père, membre actif des Amis du Canada, qui met Lamothe en rapport avec le curé Labelle, lequel lui obtient une mission du ministre de l'Agriculture. Le jour de son arrivée à Ottawa, de retour d'un séjour dans l'Ouest, il s'empresse de faire rembourser ses frais car, l'après-midi même, le ministère était démissionnaire à la suite du «scandale du Pacifique». Son rôle est double; en plus de soumettre un rapport au gouvernement canadien, il envoie régulièrement son «journal de voyage» au *Temps* où il est grand reporter et ces articles sont ensuite réunis, dans leur partie «descriptive et pittoresque», dans *Le Tour du Monde* avant d'être publiés sous forme de livre [*Cinq mois chez les Français d'Amérique*]. On peut raisonnablement supposer que la mission qui lui fut confiée par le gouvernement du Canada visait surtout à favoriser son reportage et à produire une excellente publicité en faveur de l'émigration française.<sup>2</sup>

De retour en France, il publie donc dans le *Tour du Monde*<sup>3</sup> une série d'articles dans lesquels il incorpore, entre autres, des citations de P.J.O. Chauveau et de Rameau de Saint-Père. Quelques années plus tard, il retouche lesdits articles en les étoffant et publie *Cinq mois chez les Français d'Amérique*.

Pour l'édition des extraits qui ont trait à la langue parlée au Canada, nous avons comparé les deux sources précédentes. Notre choix s'est arrêté sur la source qui présentait le plus d'éléments descriptifs.

---

<sup>1</sup> Géographe français, Onésime Reclus créa en 1887 le terme *francophonie*. (GAGNIÈRE, *Au bonheur des mots*, p. 371)

<sup>2</sup> SIMARD, *Mythe et reflet de la France*, p. 108. Pour d'autres détails, lire aussi p. 33 et p. 165.

<sup>3</sup> Rameau de Saint-Père dira de lui qu'il est «un de ces hardis reporters que nos grands journaux envoient à travers le monde.» (*Polybiblion*, XXIX, 1880, p. 34 in YON, *Le Canada vu de France : 1830-1914*, p. 64)

« Québec est par excellence la ville française de l'Amérique du Nord. Montréal et la Nouvelle-Orléans renferment un plus grand nombre d'habitants parlant notre langue (1), mais c'est à Québec seulement que l'élément français, par sa supériorité numérique sur les autres nationalités, par les grandes institutions qu'il a fondées, et par la présence d'assemblées politiques où il domine, se sent véritablement chez lui et imprime son caractère à tout ce qui l'entoure. Cependant, il faut l'avouer, l'absence prolongée de toutes relations commerciales avec la France donne aux grands magasins, même à ceux qui appartiennent à des Canadiens, un caractère presque exclusivement anglais. Dans les relations de famille, dans les tribunaux, dans la politique, le français reste à peu près maître du terrain. On n'en pourrait pas dire autant du théâtre le clergé canadien est peu favorable à notre répertoire, bien que nos œuvres tragiques ou comiques fassent le tour du monde, et nos pièces, si brillamment représentées chaque année à la Nouvelle-Orléans, ne le sont qu'à de rares intervalles dans les grandes villes du Canada. Est-ce un bien? est-ce un mal?

Au reste, il faut bien se le dire, si au Canada nous retrouvons la France, ce n'est point la France telle que nous l'avons laissée de l'autre côté de l'Océan. Un auteur anglais, M. Russell, l'a dit avec raison : «C'est plutôt une France du vieux temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé....» Et c'est, en effet, une remarque que ne tarde pas à faire le voyageur, si peu qu'il soit doué du sens de l'observation : au Canada, tout ce qui est français, ou peu s'en faut, semble remonter au dix-septième siècle; tout ce qui est moderne porte l'empreinte britannique ou américaine. Il est difficile de prévoir quelle influence exercera sur cet état social le nouveau courant d'immigration française. » (pp. 103-106)<sup>4</sup>

«[...] Avant de partir pour Lorette, j'avais meublé ma mémoire d'un assortiment d'anecdotes anciennes, toutes à la gloire de la nation huronne, notre fidèle alliée durant nos longues guerres contre les Anglais et les Iroquois. Je ne tardai pas à en trouver le placement dans la personne d'un brave homme de la localité, au type plus franchement peau-rouge que la plupart de ses compatriotes, et qui me parut joindre à un très-grand amour pour les « Français de France » une inclination non moins prononcée pour le verre de whisky. Nous causâmes un bon moment ensemble – «une bonne *escousse*,» comme on dit là-bas – du passé et du présent de sa nation.

---

<sup>4</sup> Pour fins de comparaisons, le passage se trouve également dans *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, 1879, pp. 23-24. On note quelques différences dans la ponctuation, quelques mots ajoutés ou retranchés, mais ces différences ne conduisent pas à de nouvelles interprétations.

Quand vint le moment de nous séparer, il me serra vigoureusement la main, en s'écriant avec le plus pur des accents normands : «Ah m'sieu, j'vois ben qu'pour un «Françâ d'France vous connaissez ben not' nation tout de même! J'en jâserais ben volontiers une veillée avec vous!» Une veillée et une jâserie! décidément j'étais en pleine Neustrie<sup>5</sup>.

A propos de ce mot «sauvage», il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que si en France le mot «Indien» est aujourd'hui généralement employé pour désigner les indigènes américains, il n'en est pas de même au Canada. Les premiers colons français disaient «les sauvages», et aujourd'hui encore, dans tous les documents officiels canadiens écrits en langue française, c'est le mot «sauvage» qui est exclusivement employé pour traduire le mot anglais *indian*. Au reste, cette appellation n'est aucunement prise en mauvaise part, non plus que le féminin «sauvagesse», et le voyageur ne doit nullement s'étonner d'entendre dire par un jeune homme de Lorette, du Sault Saint-Louis ou de Bécancour : «Oh moi! je suis à moitié *sauvage*; mon père est un Canadien, mais il s'est marié avec une *sauvagesse*, et je parle aussi bien en *sauvage* qu'en *canadien*.» » (p. 112)<sup>6</sup>

#### « IV

[...]

Le cultivateur canadien, qui se nomme lui-même «habitant,» rejette l'appellation de paysan, et, de fait il ne ressemble guère au paysan d'Europe. Son élégante demeure en bois peint, tenant à la fois du cottage et du chalet, est meublée intérieurement avec un confortable<sup>7</sup> tout britannique. Le dimanche, toute la famille s'habille avec élégance et recherche, suivant la dernière mode de Québec et de Montréal, laquelle n'est guère en retard sur celles de Londres et de Paris. Le piano lui-même a fait invasion dans les vieilles paroisses, et la jeune fille qui dans la journée a aidé ses parents aux travaux des champs, égaye la «veillée» en jouant les motifs de la dernière opérette française à la mode. La lourde charrette des ancêtres normands a partout cédé la place au «buggey» suspendu, traîné par des «trotteurs» de sang. Tout enfin, dans le charmant

<sup>5</sup> «L'un des royaumes de la France mérovingienne, constitué lors du partage de 561 au profit de Chilpéric I<sup>er</sup>. La Neustrie comprenait les pays situés entre Loire, Bretagne, Manche et Meuse, et fut en rivalité avec l'Austrasie. [...]» (*Nouveau dictionnaire encyclopédique Larousse Sélection*, vol. 2.)

<sup>6</sup> Comparer avec *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, 1879, pp. 64-66.

<sup>7</sup> *Larousse* 1866 définit *confortable* comme suit : «S.m. Confort : [...] *En Angleterre, cette patrie du CONFORTABLE, le matériel de la vie est considéré comme un grand vêtement essentiellement muable et soumis aux caprices de la fashion.* (Balz.) [...]».

spectacle qu'offrent en été les environs de la métropole bas-canadienne, justifie l'expression de M. Andrew Stuard – un Anglais pourtant – qui a décerné aux Franco-Canadiens le beau titre de «peuple gentilhomme.» » (p. 113)<sup>8</sup>

#### « VIII

[...]

Dans l'œuvre de destruction [les ravages faits par l'industrie forestière sans compter les dommages causés par les feux de forêt] dont nous venons de constater les affligeants progrès, les deux nationalités qui se disputent le Canada se sont distribué fort inégalement leur part de responsabilité et de profit. Si nos compatriotes fournissent la masse des robustes travailleurs qu'on peut regarder à bon droit comme les exécuteurs de la sentence prononcée par la civilisation moderne contre les antiques forêts du Nouveau-Monde, ce n'est pas, hélas! dans leurs rangs qu'il faut aller chercher les principaux bénéficiaires du jugement. Capitalistes, commerçants, spéculateurs engagés dans le commerce des bois, tous ceux, en un mot, qu'un Yankee appellerait irrévérencieusement, en son argot, les «big bugs» de ce «business» – littéralement : «les gros.... insectes de l'affaire» – sont en grande majorité Anglais ou Américains. *Sic vos non vobis!* Ces puissants personnages sont à peu près ici ce qu'ils sont partout : leur unique originalité tient à l'indomptable énergie, à la hardiesse et à l'esprit d'entreprise qui caractérisent les deux branches de la race dite anglo-saxonne. L'humble *lumberman* au contraire, «homme des bois» ou bûcheron, «homme de cage» ou «voyageur», constitue certainement l'élément le plus pittoresque, le plus vigoureux de la nation canadienne; et le «voyageur» est un produit bien authentique de la race canadienne-française. Tout homme d'une autre origine que l'esprit d'aventure a jeté parmi ces braves gens est bientôt obligé d'apprendre leur langage, d'adopter leurs coutumes, et c'est ainsi que dans toute l'Amérique anglaise, du Labrador à Vancouver, le français, tantôt à peu près pur, comme à la Rivière Rouge, tantôt, comme dans les Montagnes Rocheuses et la Colombie, rabaisé jusqu'au jargon *chinouk* par un mélange de mots empruntés à l'anglais et à toutes les langues indiennes, est devenu la véritable «langue franque» des forêts et des prairies, la base des relations sociales entre sauvages, trappeurs et coureurs des bois. » (p. 134)<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Comparer avec *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, 1879, pp. 43-44.

<sup>9</sup> Comparer dans *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, 1879, p. 119.

(1) Population de Québec d'après le recensement de 1871 : cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf habitants, dont quarante mille huit cent quatre-vingt-dix Français. Montréal renfermait, à la même époque, cinquante-six mille huit cent cinquante-six Français sur cent sept mille deux cent cinquante-cinq habitants. On peut estimer la population parlant français de la Nouvelle-Orléans à environ soixante mille âmes.